



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024 - 2025



SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
EDITO DU PRÉSIDENT	3
LES CHIFFRES CLÉS DE LA FILIÈRE	4
LES TEMPS FORTS	6
PRÉSENTATION DE L'INTERPROFESSION	8
Mission et Gouvernance	9
Les sections statutaires de l'ANIFELT	10
RÉFLEXION COLLECTIVE ET FEUILLE DE ROUTE 2025-2030	11
CONCERTATION ET REPRÉSENTATION DE LA FILIÈRE	14
Plan de Souveraineté Fruits et Légumes	14
Retour sur le Salon de l'Agriculture 2025	19
DÉVELOPPEMENT DE LA R&D	20
Le PNDAR 2022-2027	20
Le PARSADA	22
DIALOGUE INTERPROFESSIONNEL ET CONNAISSANCE ÉCONOMIQUE	23
Le marché PANOFELT	23
Conjoncture dans les filières : retour sur l'année 2024	24
Les indicateurs interprofessionnels	27
COMMUNICATION ET PROMOTION DES PRODUITS	28
Les fruits et légumes transformés, des produits ancrés dans la tendance	28
Le logo « Fruits et Légumes de France »	29
DIALOGUE INTER-FILIÈRE	31

© crédit photo : ADIB, AFIDEM, ANIBI, ANICC, ANIFELT, BIP, SONITO, UNILET, V. Cassagnol



« *Seul on va vite, ensemble on va plus loin.* »

Cette maxime, que l'on pourrait croire usée par le temps, n'a jamais été aussi juste pour décrire le chemin que nous avons emprunté — et surtout celui qu'il nous reste à parcourir.

Nous traversons une époque marquée par l'instabilité et l'incertitude à tous les niveaux. Le dérèglement climatique est devenu notre quotidien : gel, canicules, sécheresses, inondations, grêle, vents violents... Nos cultures sont chaque jour confrontées à ces extrêmes. À cela s'ajoute un contexte géopolitique mondial imprévisible, une réforme de la PAC encore floue et un paysage politique national d'une instabilité inédite.

Nos filières doivent aussi composer avec une pression économique intense : une guerre des prix féroce, une inflation réglementaire qui affaiblit notre compétitivité, et une perception erronée de nos métiers, trop souvent montrés du doigt alors que nous sommes, au contraire, des acteurs de solutions. Et pourtant, malgré ce climat, je garde espoir. Et je sais que vous le partagez.

Cet espoir, je le vois dans vos engagements, dans la volonté de chacune de nos sections de faire évoluer les pratiques, de concilier performance économique et transition environnementale, d'innover pour tenir tête à la concurrence internationale. Notre interprofession, l'ANIFELT, a profondément évolué ces dernières années. Ensemble, nous avons entamé une mutation structurante. Aujourd'hui, nous bâtissons une feuille de route commune, avec des groupes de travail, des actions concrètes et un renforcement de notre visibilité. C'est notre boussole dans un monde devenu aussi instable que le climat.

Soyons clairs : il n'y a pas d'avenir pour les productions agricoles sans outils de transformation. Et pas d'avenir pour la transformation sans une production nationale forte. Notre interprofession repose sur ces deux piliers. L'un ne peut exister sans l'autre.

Notre implication dans les structures interprofessionnelles, que ce soit au sein du CLIAA ou de l'APAF, renforce notre position et notre reconnaissance. Notre organisation par la contractualisation, qui peut interpeller notre environnement, demeure un modèle historique et structurant. Le secteur des fruits et légumes a su s'organiser et bénéficie de la reconnaissance de deux interprofessions (INTERFEL et ANIFELT) au niveau national et européen : c'est un atout que nous devons continuer à faire vivre.

L'État a su entendre nos alertes à travers le plan de souveraineté fruits et légumes. Des dispositifs ont été déployés - le PARSADA, le comité des solutions, la SNANC, les guichets de FranceAgriMer, de France 2030... - mais ces dispositifs ne porteront leurs fruits que s'ils sont dotés de budgets suffisants, accessibles et pérennes.

C'est ici que réside notre force collective : dans notre capacité à faire converger les énergies de toutes nos familles professionnelles. Dans cette synergie, nous trouvons les leviers pour avancer, pour peser, pour exister dans les débats de demain.

Je tiens à remercier sincèrement chacun d'entre vous, professionnels et collaborateurs, pour votre engagement dans un esprit d'équipe qui fait notre fierté.

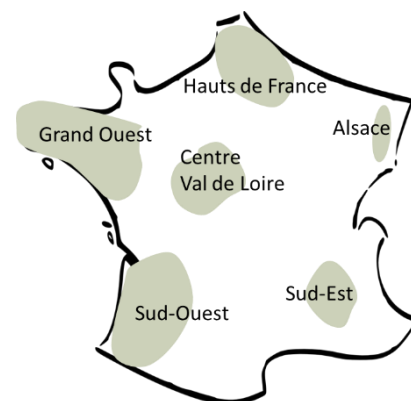
La machine est lancée. Nous sommes en mouvement, sur une trajectoire que nous avons dessinée ensemble. À nous, maintenant, d'être de bons pilotes, d'ajuster notre cap sans jamais perdre notre ambition. Notre avenir dépend de notre unité.

Restons collectivement engagés pour promouvoir l'alliance de la production des fruits & légumes et de l'industrie alimentaire comme vecteur du développement des territoires et garant de la consommation de produits français toute l'année.

LES CHIFFRES CLÉ DE LA FILIÈRE

Les conditions pédoclimatiques françaises sont particulièrement adaptées au développement des fruits et légumes à destination de la transformation et permettent la culture d'une grande diversité d'espèces. Plusieurs bassins de production sont répartis sur l'ensemble du territoire de France métropolitaine, et participent à la vitalité des zones rurales.

Les producteurs cultivent une **soixantaine d'espèces différentes**, réparties dans des territoires de production spécialisés. Il s'agit de **cultures annuelles essentiellement de plein champ** (légumes de conserve, tomates, choux, maïs doux...), de productions arboricoles **en vergers dédiés** (pruneaux, bigarreaux, cassis) **ou à double fin** (pommes, poires...), ainsi que des **cultures spécifiques de champignons cultivés**.



180 000 ha*

**Y compris vergers à doubles fins*
Soit **0,5%** de la SAU française

15 700

exploitations
agricoles

120

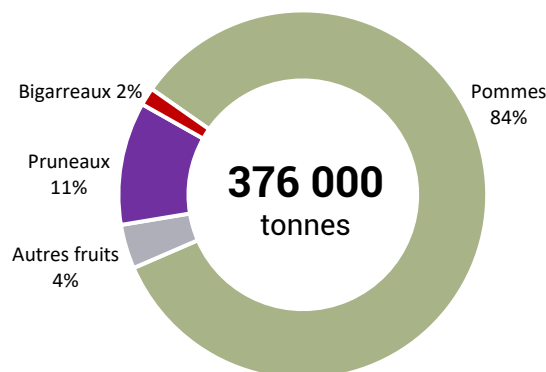
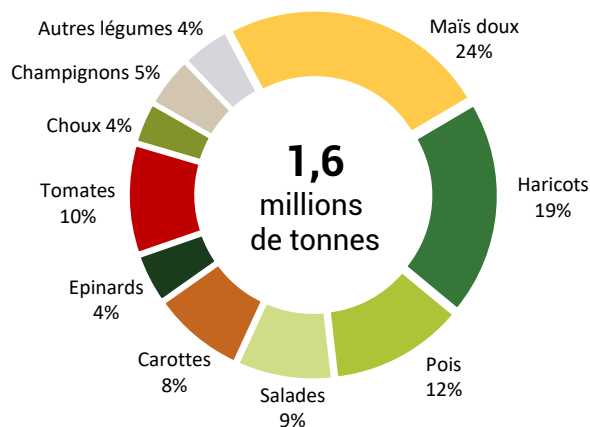
Organisations
de producteurs

2 millions de tonnes
de fruits et légumes sont livrées aux
usines pour être transformées

30% des légumes
20% des fruits

produits en France sont
destinés à la transformation

La **structuration en Organisations de Producteurs**, ainsi qu'un **fort taux de contractualisation** avant campagne, permettent d'assurer l'approvisionnement régulier de l'industrie de la transformation et de sécuriser des débouchés annuels ou pluriannuels pour la production agricole.



Répartition des volumes de fruits et légumes livrés aux usines par espèce



Cette organisation permet de garantir des produits de qualité auprès des consommateurs : **des produits de saison, récoltés à pleine maturité et travaillés dans les heures qui suivent la récolte** grâce à la proximité des 230 sites de transformation implantés au cœur des bassins de production.

Le savoir-faire des industriels et **les procédés de transformation, simples** et majoritairement thermiques, permettent d'offrir aux Français des produits de saison toute l'année.

570 000 T ½ BRUT
de conserves

390 000 TONNES
de surgelés

109 000 TONNES
de végétaux frais prêt à l'emploi

606 000 TONNES
de compotes, confitures
et fruits confits



Principales technologies

- Pasteurisation
- Appertisation
- Surgélation
- Confisage
- Séchage
- Concentration
- Fermentation
- Frais prêt à l'emploi



23 500
emplois directs

200
unités de transformation
y.c. producteurs transformateurs de pruneaux

4,6 milliards d'€
chiffre d'affaires industriel
hors champignons et jus

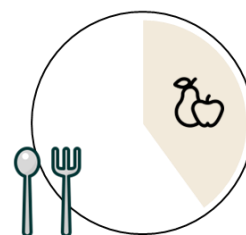
La France est le

3^{ème} fabricant européen de légumes en conserves

4^{ème} fabricant européen de légumes surgelés

4^{ème} fabricant européen de fruits transformés

Les fruits et légumes transformés ne cessent de confirmer leur caractère essentiel auprès des consommateurs : **ils contribuent à une alimentation végétale, accessible, saine et pratique, et apportent une portion de légumes sur trois et deux portions de fruits sur cinq aujourd'hui aux Français.**



1/3 des légumes et **2/5** des fruits consommés.

2024

MAI

L'ANIFELT a été auditionnée par le Sénat sur le Projet de Loi d'Orientation Agricole. L'interprofession poursuit ainsi son objectif de reconnaissance de la filière et porte les enjeux majeurs pour renforcer la compétitivité de l'ensemble des maillons de la filière : 1) la sécurisation des moyens de productions en termes de protection des cultures et d'accès à la ressource en eau et 2) le soutien aux investissements pour permettre de conduire la transition des modes de production, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique et la modernisation des outils de transformation.

JUIN

L'ANIFELT et l'UNILET ont rencontré la DGER pour présenter les actions de recherche menées par les organisations des filières fruits et légumes transformés. Ce rendez-vous vise à renforcer les échanges entre les services du ministère et les organisations de la filière.

Publication des Appels à Projets de la Planification Ecologique pour soutenir les investissements en agroéquipements visant à réduire l'utilisation de produits phytosanitaires et les projets territoriaux

JUILLET

Après plusieurs mois de concertation, ouverture des Appels à Projets du Plan de Souveraineté Fruits et légumes pour accompagner les investissements en agroéquipements fruits et légumes et la rénovation des vergers. Ces guichets ont connu un succès inédit, avec la consommation des enveloppes en quelques heures, témoignant de la mobilisation des acteurs de la filière pour développer une production compétitive et durable.

SEPTEMBRE

Nomination du Gouvernement de Michel Barnier.
Annie Genevard, nommée Ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la forêt déclare « *Je veux et je dois avancer vite. Je veux faire en sorte que dans les semaines qui viennent des premiers résultats se voient dans les cours de ferme.* »

Dans le cadre des discussions sur le Projet de Loi de Finances 2025, l'ANIFELT alerte les députés sur les menaces qui pèsent sur les productions des fruits et légumes transformés, à l'amont et à l'aval et demande leur soutien pour maintenir les crédits du Plan de Souveraineté Fruits et Légumes.

NOVEMBRE

Le 13 & 14 novembre, les professionnels de l'ANIFELT se sont réunis à Paris à l'occasion d'un séminaire visant à construire la nouvelle feuille de route de l'interprofession (voir page 11).

A l'occasion des 10 ans du logo « Produits Agricoles de France », l'APAF a organisé un événement au CESE rassemblant les décideurs publics pour mettre en avant les démarches collectives portées par les interprofessions.

NOVEMBRE

Audition de l'ANIFELT par les cabinets des ministères de l'Agriculture et de la Consommation dans le cadre du Comité Technique Egalim. La contractualisation écrite avant campagne, historiquement ancrée dans les filières des fruits et légumes destinés à la transformation, est très majoritairement annuelle. Cette organisation donne satisfaction à l'amont et à aval de nos filières qui ne sont pas favorables à la mise en place d'une contractualisation pluriannuelle obligatoire.

De manière volontaire, les producteurs et les industriels travaillent sur le développement de la contractualisation pluriannuelle, en accord entre les parties ou dans le cas de cultures pérennes.

DÉCEMBRE

L'ANIFELT a rencontré le cabinet de la ministre de l'Agriculture pour évoquer les enjeux de la filière relatifs à la planification écologique et à la protection des cultures. La filière demande un soutien des pouvoirs publics pour renforcer les actions de recherche sur l'adaptation et l'atténuation au changement climatique et une reprise des travaux du Plan de souveraineté Fruits et Légumes en 2025.

Webinaire de restitution de l'étude PANOFELT portant sur les données 2023. plus de 110 inscrits pour suivre la présentation des données statistiques des filières F&L transformés (représentants du ministère de l'Agriculture et des régions, chambres d'agriculture, journalistes,...).

2025

FÉVRIER

Du 22 février au 2 mars s'est tenu le Salon de l'Agriculture accueillant plus de 607 000 visiteurs. S'il n'y avait pas d'échéances électorales cette année, la participation des politiques reste importante. Les professionnels de l'ANIFELT ont pu échanger tout au long de la semaine avec nos partenaires institutionnels (voir p.17).

AVRIL

« *The Power of Fruit and Vegetables* », organisé par FRESHFEL et PROFEL, rassemblant les acteurs clés du secteur autour d'un objectif commun : promouvoir la santé et la durabilité des fruits et légumes sous toutes leurs formes ! Les échanges ont mis en lumière un message fort : les fruits et légumes – qu'ils soient frais, préparés, en conserves ou surgelés – ont un rôle essentiel à jouer pour construire un futur plus sain et durable.

Ouverture de l'Appel à Projet « Prise de Risque Amont Aval et Massification de pratiques visant à réduire l'usage des produits phytopharmaceutiques sur les exploitations agricoles », qui vise à soutenir les projets portés par des acteurs économiques impliqués dans la valorisation des produits agricoles et en lien direct avec l'amont.

Ouverture de l'Appel à Projets Résiliences et Capacités Agroalimentaires visant à renforcer la structuration des filières et accompagner la transition écologique du secteur.



L'ANIFELT auprès des acteurs de la filière

Octobre

Les récoltes de tomates d'industrie touchent à leur fin pour les acteurs de la filière. L'occasion de mettre en avant les investissements réalisés dans le cadre de France 2030 auprès des services de FranceAgriMer.

De riches échanges au cœur de l'Aube lors des récoltes de choux à choucroute pour évoquer la production et la transformation de cette filière historique ancrée dans les territoires.



Juin

A la rencontre des professionnels de la filière bigarreau lors des récoltes pour évoquer les enjeux d'attractivité de la filière face à la menace de *Drosophila Suzuki* et au changement climatique.

Filière ultra locale, les entreprises de la transformation de fruits confits ne cessent d'investir et d'innover pour rajeunir leur clientèle.

Juillet

Lancement de campagnes de pois cueillis à maturité et conservés dans les heures qui suivent la récolte grâce à la proximité des usines, et visite des essais sur la station expérimentale de l'Unilet (Dury), notamment la recherche d'alternatives innovantes pour la protection des cultures de pois et d'épinards.



Janvier

Journée de la filière maïs doux, le rendez-vous annuel des acteurs de la filière pour faire le bilan de la campagne et partager les enjeux de la filière, notamment face à la concurrence de la Thaïlande et de la Chine.

Février

Grâce à des investissements constants, les entreprises de nos filières innovent pour développer une production locale et compétitive, répondant aux attentes des consommateurs. L'exemple dans le Vaucluse avec les entreprises des filières tomates et pommes.

MISSION ET COMPOSITION

Créée en 1976, l'Association Nationale Interprofessionnelle des Fruits et Légumes Transformés (ANIFELT) rassemble les organisations professionnelles du secteur des fruits et légumes transformés, de la production et de la transformation. L'ANIFELT a été reconnue association interprofessionnelle nationale agricole par le droit rural français, par arrêté le 4 octobre 1976. L'ANIFELT a été reconnue par l'Union Européenne le 21 novembre 1996 dans le cadre de l'OCM Fruits et légumes.

L'ANIFELT assure la représentation interprofessionnelle du secteur fruits et légumes transformés auprès des instances nationales et des pouvoirs publics.

L'ANIFELT a pour objet de servir de cadre aux accords conclus entre ses membres actifs et par les sections spécialisées, afin de mener des actions permettant de favoriser l'adaptation de l'offre à la demande, de développer les démarches contractuelles au sein des filières, de favoriser l'innovation et les programmes de recherche appliquée, d'expérimentation et de développement, de maintenir et développer le potentiel économique du secteur, de développer l'information et la promotion relatives aux produits et aux filières, d'œuvrer en faveur de la qualité des produits.



**PROMOUVOIR L'ALLIANCE
DE LA PRODUCTION DES FRUITS & LÉGUMES ET DE L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE
COMME VECTEUR DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES
ET GARANT DE LA CONSOMMATION DE PRODUITS FRANÇAIS TOUTE L'ANNÉE**

L'ANIFELT est composée de trois types de membres.

LES MEMBRES ACTIFS sont répartis en deux collèges professionnels composés des représentants des organisations professionnelles membres d'ANIFELT.

COLLÈGE PRODUCTION

-  **AGPM**
Association Générale des producteurs de Maïs – section maïs doux
-  **ANCG**
Association Nationale Cassis Groseille
-  **ANPP**
Association Nationale Pomme Poires
-  **AOP Vegafruits**
Association d'organisation de producteurs
-  **AOP Pêches Abricots de France**
-  **AOPn CEBI**
Association d'Organisation de Producteurs Bigarreaux
-  **AOPn CENALDI**
Association d'Organisation de Producteurs Légumes pour l'industrie
-  **AOPn CEP**
Comité Economique du Pruneau
-  **CETOMI**
Association d'organisations de producteurs de la tomate destinée à la transformation
-  **FELCOOP**
Fédération Française de la Coopération Fruitière, Légumière et Horticole
-  **FNSACC**
Fédération Nationale Spécifique Agricole des Cultivateurs de Champignons
-  **SPBR**
Syndicat des Producteurs de Betteraves Potagères

COLLÈGE INDUSTRIE

-  **Association Française des Choucroutiers**
-  **AFTP**
Association Française des Transformateurs de Pruneaux
-  **Syndicat des Confiseurs de France**
-  **FFS**
Fédération Française des Spiritueux
-  **FIAC**
Fédération des Industries des Aliments Conservés
-  **SVFPE**
Syndicat des Fabricants de produits Végétaux Frais Prêts à l'Emploi
-  **UTBR**
Union des Transformateurs de Betteraves Rouges

LES SECTIONS SPECIALISÉES

Les organisations interprofessionnelles constituent chacune une Section statutaire de l'ANIFELT, compétente pour le ou les produits correspondant à son objet.

- ▶ Section Betterave
- ▶ Section Fruits à Destinations Multiples
- ▶ Section Bigarreau
- ▶ Section Champignon
- ▶ Section Pruneau
- ▶ Section Tomate
- ▶ Section Légume

Les sections décident de leur mode d'organisation interprofessionnel, des accords interprofessionnels et de leurs extensions, de leurs cotisations, de leurs missions.

LES MEMBRES ASSOCIES sont d'autres organisations représentatives de l'économie des secteurs dont les produits sont destinés à la transformation

- ▶ GIPT – Groupement Interprofessionnel pour la Pomme de Terre Transformée

LA GOUVERNANCE DE L'ANIFELT

LES MEMBRES DU BUREAU



PRÉSIDENT

André BERNARD



VICE-PRÉSIDENTE

Myriam EMERIT



MEMBRE

Eric LEGRAS



MEMBRE

Jérôme FOUCAULT



MEMBRE

Sébastien LARROQUE

LE COMITE DES DIRECTEURS

Il est composé des directeurs des organisations membres de l'ANIFELT afin de mettre en œuvre les actions décidées par le Conseil d'Administration, en lien avec les sections spécialisées. Des réunions hebdomadaires des directeurs sont organisées pour permettre de fluidifier l'information et le partage d'éléments sur les actualités des filières et le suivi des dossiers.



LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

COLLÈGE PRODUCTION



AGPM

Pierre HARAMBAT



ANCG

Guillaume MARIE
Aurore GUENOT



ANPP

Eric SARAZIN
Albert RICHARD



AOP Vegafruits

Arnaud COLIN
Luc BARBIER



AOP Pêches Abricots de France

Christophe CLAUDE
Bruno DARNAUD



AOPn CEBI

Olivier CUREL
Sébastien GUAQUIERE



AOPn CENALDI

Eric LEGRAS
Jean-Claude ORHAN



AOPn CEP

Thierry ALBERTINI
Christophe de HAUTEFEUILLE



CETOMI

André BERNARD
Dominique FRECCHIAMI



FELCOOP

Nicolas MORTEMOSQUE



FNSACC

Bruno CAPELLI
Philippe MARES



SPBRL

Philippe HEMELSDAEL
Jérôme MASSON

COLLÈGE INDUSTRIE



Association Française des Choucroutiers

Claude THEBAULT
Romain RIEFFEL



AFTP

Sébastien LARROQUE
Christophe GUILLOU



Syndicat des Confiseurs de France

Sylvain TARDIEU
Jean MARLIAGUES



FFS

Sébastien TRAVERSE
Olivier MELIS



FIAC

Myriam EMERIT
Jérôme FOUCAULT



SVFPE

Pierre MELIET
Fabrice RENAudeau



UTBR

Thierry DUBOIS
Eric ASSELIN

Le Conseil d'Administration est composé d'un Administrateur par membre actif, désigné par ces derniers et élu par l'Assemblée Générale pour 4 ans.

1

Assemblée
Générale

3

Réunions du
Conseil
d'Administration

21

Réunions
des directeurs
ANIFELT

1

Séminaire
stratégique

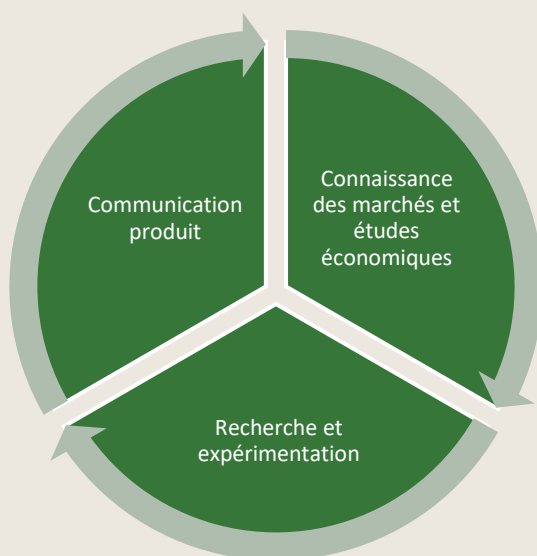
Les sections au cœur de l'action

Les Sections spécialisées produits ont été mises en place afin de répondre aux problèmes spécifiques de chacun des produits et chacune des filières au sein de l'interprofession. Les sections spécialisées sont composées de membres actifs de l'ANIFELT.

L'ANIFELT regroupe ainsi sept sections interprofessionnelles du secteur des fruits et légumes transformés. Les sections décident de leur mode d'organisation interprofessionnel, des accords interprofessionnels et de leurs extensions, de leurs cotisations, de leurs missions.

Les sections spécialisées ont notamment pour mission :

- De traiter des sujets relatifs à leurs produits respectifs et des sujets transversaux confiés par leur Conseil d'Administration
- D'adopter des accords interprofessionnels relatifs à leurs produits
- D'assurer la collecte des cotisations assises sur les produits dont elles ont la charge.



2/3 des dépenses de l'UNILET sont consacrées à l'activité de recherche-expérimentation avec plus de 130 expérimentations en plein champ

1/3 des dépenses du BIP sont dédiées à la communication avec la campagne « *Qui que tu sois le pruneau d'Agen est fait pour toi !* »

5 commissions produits

au sein de l'AFIDEM pour suivre les actualités de la filière (pomme-poire, abricot, cassis, mirabelle, reine-claude)



Section Betterave

Président : Jérôme MASSON
Directeur : Ludovic FICHOT



Section Fruits à Destinations Multiples

Président : Adrien MARY
Directeur : Paul FABUREL



Section Bigarreau

Président : Sylvain TARDIEU
Directeur : Pascal LENNE



Section Champignon

Président : Philippe MARES
Directrice : Réjane MAZIER



Section Pruneau

Président : Christophe DE HAUTEFEUILLE
Directeur : Gaëtan VERGNES



Section Tomate

Président : André BERNARD
Directeur : Robert GIOVINAZZO



Section Légumes

Président : Cyrille AUGUSTE
Directrice : Cécile LE DOARE

Feuille de route de l'interprofession 2025-2030

Dans un contexte de transitions et d'enjeux multiples, les membres de l'ANIFELT ont décidé de se mobiliser autour d'une réflexion commune pour définir une nouvelle stratégie claire, robuste et partagée pour l'interprofession. Les professionnels se sont réunis à Paris les 13 & 14 novembre autour de 3 objectifs :

- **Fédérer un collectif** : engager toutes les organisations membres à chaque étape de la réflexion, afin d'imaginer des actions et solutions qui rassemblent autour d'elles un collectif puissant.
- **Valoriser une famille « multiproduits »** : exploiter pleinement tous les savoir-faire des composantes de l'interprofession pour en démontrer sa variété et sa richesse.
- **Définir la Raison d'Être de l'interprofession** : une raison d'exister qui donne du sens à l'activité, guide toutes les actions et facilite les décisions.

La réflexion collective en quelques chiffres :

37
participants

L'ensemble des organisations de l'ANIFELT ont su mobiliser leurs représentants, témoignant ainsi de l'attachement à notre interprofession. Il faut également souligner la parité des participants, reflet de la diversité de notre filière, tant sur les maillons amont et aval, que sur les productions fruitières et légumières.

Pour nourrir la réflexion collective il était indispensable en premier lieu de prendre le temps d'écouter l'ensemble des parties prenantes de l'ANIFELT. De manière générale, les membres de l'ANIFELT sont d'accord pour dire que le contour et les missions essentielles de l'ANIFELT ne sont pas tout à fait dessinés. Ils partagent également un réel intérêt à donner un rôle central à travers l'ANIFELT, pour défendre leurs enjeux communs.

16
interviews
réalisées *

5
combats

Pour guider la feuille de route, 5 combats prioritaires ont été définis : **l'identification et l'unité**, pour renforcer la cohésion en interne et redonner la fierté aux acteurs de la filière, **la valorisation d'un modèle de production, les produits essentiels et l'influence** pour défendre et de promouvoir les intérêts des acteurs.

*ADIB, AGPM, ANCG, AOP Vegafruits, ANIBI, SONITO, ANICC, ANIFELT, ANPP, BIP, AOPN CEP, AFTP, AOPn Cénaldi, FIAC, SVFPE, AOP 4^{ème} gamme, UNILET, FranceAgriMer, FCD



Un SWOT qui projette dans l'avenir

L'analyse SWOT présentée ci-contre est le fruit d'un travail collaboratif mené à partir des propos recueillis lors des interviews des parties prenantes de l'interprofession. Ces échanges ont permis de faire émerger des perceptions partagées, des constats de terrain et des attentes stratégiques. Les éléments ainsi collectés ont été consolidés et approfondis au cours d'un séminaire dédié, aboutissant à l'élaboration d'une cartographie claire des forces et des faiblesses internes à l'interprofession, ainsi que des opportunités et des menaces externes pesant sur le secteur. Ce diagnostic partagé constitue une base essentielle pour guider les réflexions stratégiques à venir et orienter les actions collectives.

FORCES	La somme d'entités fortes et une communauté d'expertises La richesse de produits, de territoires et de savoir-faire Une reconnaissance officielle pour porter une voix rassemblée Une somme de filières structurées et organisées autour d'un principe fondamental de contractualisation Le renouvellement d'une équipe
FAIBLESSES	Un réflexe de défense prioritaire d'enjeux individuels Une implication hétérogène des entités membres Un manque de communication, de notoriété et de reconnaissance, Un vocabulaire autour du mot 'transformé' Une tendance à trop vouloir se distinguer du frais Plus de 80 espèces différentes
OPPORTUNITÉS	La souveraineté est devenue un sujet stratégique Une tendance forte sur les enjeux de gaspillage Des nouveaux modes de consommation La part croissante du végétal dans l'alimentation Le changement de la donne en matière de communication Les préoccupations des enjeux de santé
MENACES	La concurrence avec les pays tiers Un cadre réglementaire européen insuffisamment harmonisé Des exigences réglementaires françaises et européennes croissantes Les aléas climatiques Les interrogations des consommateurs et les attentes sociétales sur les pratiques agricoles et industrielles Le désengagement progressif des producteurs

La parole à Myriam Emerit, Vice-Président de l'ANIFELT



Le séminaire de novembre a marqué une étape fondatrice dans la transformation de notre organisation.

Lors de cette rencontre, notre priorité était claire : écouter chacun des membres de notre interprofession.

Grâce à un processus d'écoute neutre et ouvert, soutenu par des consultants externes, nous avons pu recueillir vos attentes, vos expériences et vos aspirations pour l'avenir de l'ANIFELT.

Chaque voix entendue a contribué à dresser un état des lieux précis de nos forces, de nos défis, des opportunités à saisir et des risques à surmonter. Ce diagnostic partagé a été la première pierre d'une réflexion collective plus large : ensemble, nous avons franchi des étapes décisives, en mobilisant l'intelligence collective, l'engagement et la diversité de nos membres.

Ce travail commun a abouti à deux piliers de nos actions à venir : notre manifeste et notre feuille de route, incarnant l'ambition d'une interprofession moderne, solide, à l'écoute de ses membres, prête à porter haut les intérêts de toute la filière fruits et légumes transformés.

Mais cette dynamique ne doit pas s'arrêter là. La réussite de cette transformation repose désormais sur l'implication de tous. Construire l'ANIFELT de demain exigera encore du dialogue, du travail collectif et de la solidarité. Nous avons démontré notre capacité à nous rassembler et à tracer ensemble une voie nouvelle.

Continuons sur cet élan : l'avenir de notre interprofession est entre nos mains !

**NOUS SOMMES L'INTERPROFESSION
DES FRUITS ET LÉGUMES TRANSFORMÉS.**

Nous allions nos forces pour créer une voix influente, et contribuer aux décisions politiques et réglementaires. Notre mission est de défendre et de promouvoir les intérêts des acteurs agricoles et industriels de la filière, affirmant leur impact positif sur l'économie des territoires.

Nous défendons un modèle de filière exemplaire. Fondé sur la contractualisation comme pratique vertueuse au bénéfice de tous les acteurs et la garantie que rien ne soit perdu, ni gâché.

Nous célébrons la diversité des produits français, mettant en valeur l'ancrage des productions et des entreprises dans les bassins agricoles.

Nous cultivons l'excellence et la responsabilité, en accompagnant les transitions avec rigueur et engagement, assurant une production toujours plus intègre et respectueuse.

Nous avons à cœur la notion de service, à travers l'élaboration de produits simples, pratiques et savoureux, répondant à tous les besoins et tous les budgets.

Nous valorisons la complémentarité des expertises et des actions de nos membres, et nous assurons une cohésion et un dialogue constants pour répondre à leurs enjeux actuels et futurs.

Ensemble, nous nous engageons chaque jour à

**PROMOUVOIR L'ALLIANCE
DE LA PRODUCTION DES FRUITS & LÉGUMES ET DE L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE
COMME VECTEUR DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES
ET GARANT DE LA CONSOMMATION DE PRODUITS FRANÇAIS TOUTE L'ANNÉE.**



Le Plan de Souveraineté Fruits et Légumes

Face au constat d'une dégradation du taux d'auto-approvisionnement en fruits et légumes ces 20 dernières années et sur demande des professionnels de la filière, le Gouvernement a lancé le 1er mars 2023, lors du Salon International de l'Agriculture, un Plan de souveraineté pour la filière des fruits et légumes. L'ambition est d'inverser les tendances à la baisse des taux d'auto-approvisionnement et de réduire la dépendance de la France aux importations de fruits et légumes en provenance de pays-tiers.



Ce Plan se décline en 4 axes stratégiques :

- Axe A : Protection des cultures fruitières et légumières
- Axe B : Compétitivité, investissements et innovation pour la filière fruits et légumes en faveur d'une production de fruits et légumes durable, décarbonée et résiliente
- Axe C : Recherche, innovation, expérimentation et formation
- Axe D : Dynamisation de la consommation de fruits et légumes dans le modèle alimentaire.

La cible est de gagner **5 points de souveraineté en fruits et légumes d'ici 2030**, d'enclencher une hausse tendancielle de 10 points d'ici 2035, en développant des méthodes de production durable et en engageant la dynamique de reconception des systèmes de production pour réduire l'usage des produits phytosanitaires et leur impact environnemental. Toutes les productions de fruits et légumes et pommes de terre, de métropole et des territoires ultra-marins, ont vocation à contribuer à leur échelle à l'atteinte de ces objectifs.





AXE A : PROTÉGER LES CULTURES FRUITIÈRES ET LÉGUMIÈRES

Les travaux sur la protection des cultures menés dans le cadre du Plan de souveraineté pour les fruits et légumes ont ouvert la voie à un état des lieux plus général, concernant l'ensemble des productions agricoles. Il a permis d'élaborer le **Plan d'action stratégique pour l'anticipation du potentiel retrait européen des substances actives et le développement de techniques alternatives (PARSADA)** lancé au printemps 2023.

La parole à Cécile Le Doaré, Directrice Générale d'Unilet

La protection des cultures est aujourd'hui un enjeu crucial pour l'avenir de nos filières. L'évolution des pratiques en matière de protection des cultures est engagée et cela nécessite de disposer de solutions opérationnelles. Aujourd'hui, les producteurs ne sont pas suffisamment armés pour faire face aux évolutions réglementaires à venir : rien que pour les légumes de l'UNILET, 77 usages essentiels sont menacés par le retrait d'une Substance Active au niveau européen d'ici 2027, mettant en péril les 15 cultures de notre interprofession.

Dans le cadre de l'axe A du Plan de souveraineté fruits et légumes, l'UNILET s'est mobilisée pour caractériser les risques et alerter les pouvoirs publics avec un objectif : améliorer la situation des productions françaises sans créer de distorsions de concurrence au sein de l'UE.

Notre action a visé à documenter, analyser et proposer des solutions concrètes permettant, d'harmoniser les exigences réglementaires avec celles de nos voisins européens et de formuler des propositions d'évolutions adaptées nos productions en vue de rétablir l'équité entre producteurs européens. Car si les normes sanitaires et environnementales européennes ne sont pas remises en cause, il est indispensable de garantir un niveau de concurrence juste au sein de l'UE. Ce travail a déjà permis d'obtenir des résultats tangibles avec la publication d'un nouveau catalogue des usages en avril 2025. Il a été prolongé dans le Comité des solutions lancé par le ministère de l'Agriculture en 2024.

Enfin, et surtout, la recherche d'alternatives opérationnelles reste bien sûr au cœur de notre action : trouver des solutions durables ne s'improvise pas, cela se construit pas à pas, avec rigueur et détermination.



AXE B : COMPÉTITIVITÉ, INVESTISSEMENTS ET INNOVATION EN FAVEUR D'UNE PRODUCTION DURABLE, DÉCARBONÉE ET RÉSILIENTE

Retrouver la souveraineté en matière de fruits et légumes implique une augmentation durable et significative de la production, en tenant pleinement compte des défis posés par le changement climatique. Pour soutenir cette dynamique, il est essentiel de renforcer la compétitivité du secteur, à la fois en termes d'investissement grâce à la modernisation des équipements et à l'amélioration de la productivité et en développant une production de qualité adaptée aux nouvelles contraintes climatiques.

En 2024, le plan de Souveraineté fruits et légumes a permis de mobiliser les crédits de la Planification Écologique pour soutenir les investissements en agro-équipements.

Dispositifs dédiés à la filière

AAP Rénovation du verger
13 M€

AAP Agroéquipements F&L
20 M€

AAP agroéquipements du verger)
7,7 M€

Dispositifs génériques ouverts à toutes les filières

Guichet agroéquipements phyto
47 M€

Guichet maturation
3,8 M€

AAP projets de territoires
61,3 M€

Le cahier des charges de ces dispositifs ainsi que la liste des matériels éligibles ont été construits en étroite collaboration entre les équipes du ministère de l'Agriculture et l'ANIFELT

Au-delà de cette mesure phare, un certain nombre d'autres actions sont prévues dans l'axe B du Plan de Souveraineté Fruits et Légumes et notamment :

- Guichets ADEME pour l'Accompagnement des agriculteurs face au changement climatique
- Plan pour l'adaptation de l'agriculture méditerranéenne aux impacts du dérèglement climatique
- Etude prospectives fruits et légumes à horizon 2040 : menée par le cabinet CERESCO, cette étude vise à proposer différents scénarios prospectifs et identifier les leviers d'actions pour permettre aux acteurs de la filière d'anticiper les situations de demain.



La modernisation de nos outils industriels est essentielle pour préserver notre compétitivité face à nos concurrents européens, pour réussir la décarbonation et la transition de nos filières et de nos procédés (sobriété en eau, emballage, trieurs optique...). La souveraineté alimentaire ne pourra être pleinement assurée que si nos acteurs agroalimentaires sont à la fois compétitifs et durables. L'ANIFELT reste pleinement mobilisée pour permettre l'accès aux différents dispositifs aux entreprises de la filière qui investissent massivement dans leurs outils ancrés dans les territoires.

AXE C : RECHERCHE, INNOVATION, EXPÉRIMENTATION ET FORMATION

Trois grands axes d'actions en matière de recherche, d'innovation et d'expérimentation ont été définis. Le premier vise à fournir aux acteurs du secteur des connaissances directement exploitables, afin de mieux valoriser les travaux et résultats déjà disponibles et répondre ainsi aux besoins immédiats des professionnels. Le second consiste à poursuivre et renouveler le soutien aux projets de recherche et développement sur les thématiques prioritaires, en s'appuyant notamment sur les dispositifs du PNDAR/CASDAR, de France 2030, ainsi que sur la dynamique de la Planification Écologique. Enfin, un troisième axe vise à élaborer de manière concertée une feuille de route ambitieuse en matière de recherche et d'innovation, capable de répondre aux défis futurs

Le CPRI est l'instance de gouvernance en charge de la coordination des actions de l'axe C. Il est co-présidé par Delphine Taillez (CTIFL) et Christian Lannou (INRAE). En 2024, une cellule d'animation a été mise en place, ayant pour mission l'élaboration de la feuille de route « Recherche et Innovation » pour les filières des fruits et légumes.

7 thématiques ont été identifiées

- ▶ Protection des cultures
- ▶ Changement climatique : adaptation et atténuation
- ▶ Limitation et réduction des pertes et gaspillages
- ▶ Transformation et consommation
- ▶ Recherche et sélection variétale
- ▶ Automatisation, robotisation et mécanisation
- ▶ Réduction des intrants



Une première version
de la feuille de route sur
la thématique du
Changement climatique
attendue en septembre
2025



AXE D : DYNAMISATION DE LA CONSOMMATION

La dynamisation de la consommation de fruits et légumes sous toutes leurs formes et son accessibilité à tous représentent un enjeu majeur en termes de santé publique et de souveraineté alimentaire. Le dernier baromètre de Santé publique France est formel : à peine un quart des Français (19,3% des hommes et 25,2% des femmes) disent consommer au moins 5 fruits et légumes par jour.

Manger des fruits et légumes en quantité suffisante est essentiel pour une alimentation équilibrée. Encourager la consommation de fruits et légumes SOUS TOUTES LEURS FORMES (cru, cuit, surgelés, en conserve...) est indispensable pour atteindre ces recommandations.

La parole à Karima Kaci, Déléguée Générale FIAC

La communication sur les enjeux nutritionnels nationaux, et notamment sur la consommation de fruits et légumes est bien établie en France. Ainsi, la recommandation d'au moins « 5 fruits et légumes par jour » est connue du grand public. Cependant, ce message est loin d'être appliqué au quotidien selon le dernier baromètre de Santé Publique France. Face à ses constats, l'étude montre notamment que les messages devront être adaptés.

Le Plan de Souveraineté pour la filière Fruits et Légumes coordonné sous l'égide des pouvoirs publics avait mis en avant ce constat. La filière compte sur l'ensemble des synergies entre acteurs de la filière et les pouvoirs publics pour poursuivre la mise en œuvre des actions définies dans le cadre du Plan et notamment le déploiement d'une campagne nationale de dynamisation de la consommation.

Insister sur le goût, la diversité des fruits et légumes, la faciliter de les intégrer dans les menus et recette est essentiel pour donner au consommateur l'envie et le réflexe d'intégrer les fruits et les légumes sous toutes leurs formes au quotidien.

La Stratégie National Alimentation, Nutrition et Climat est une opportunité pour redonner les moyens d'agir en faveur de la consommation de fruits et légumes sous toutes leurs formes



Salon de l'Agriculture 2025



Lors de l'inauguration du SIA le 22 février, notre président André BERNARD a participé au déjeuner organisé par le Président de la République Emmanuel Macron avec les interprofessions. L'occasion d'évoquer les enjeux de nos filières.



Le renforcement du soutien à la recherche pour des alternatives aux substances actives menacées de retrait au niveau européen, ainsi que pour l'adaptation au changement climatique est crucial et urgent. Le programme **PARSADA**, constitue une réponse exemplaire, grâce à une méthodologie concertée qui associe étroitement pouvoirs publics, filières, organisations techniques et instituts de recherche. La poursuite de cette dynamique est indispensable, d'autant que nos organisations y sont pleinement engagées : les 2/3 des moyens collectifs des organisations de nos filières sont actuellement consacrés à la recherche et à l'expérimentation.

Les travaux menés dans le cadre du **Comité des solutions** ont permis d'établir un diagnostic partagé et de mettre en évidence les distorsions de concurrence entre la France et les Etats membres. La filière compte sur la publication du décret annoncé par la ministre de l'Agriculture Annie Genevard pour prioriser les travaux de l'ANSES sur les usages menacés les plus imminents.

Le **plan de souveraineté fruits et légumes**, politique prioritaire du Gouvernement, est une opportunité historique pour nos filières. Nos organisations se sont pleinement engagées pour co-construire avec les Directions Générales du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire une feuille de route et des dispositifs qui répondent aux besoins des acteurs. Les filières des fruits et légumes transformés sont caractérisées par une structuration forte permettant l'adéquation entre la production et les capacités de transformation. Pour notre souveraineté alimentaire il est indispensable de soutenir également la modernisation et la transition des entreprises de transformation des fruits et légumes.

Tout au long de la semaine, les représentants de l'ANIFELT ont pu échanger avec nos partenaires institutionnels et notamment le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, FranceAgriMer, la Commission européenne, l'INRAE : des moments clés pour gagner en visibilité et porter les enjeux des filières.

Nous devons désormais capitaliser sur ces contacts et allier nos forces pour créer une voix influente capable de contribuer aux décisions politiques et réglementaires



Les filières des fruits et légumes transformés, des partenaires incontournables des acteurs de la recherche dans le cadre du PARSADA

Le PARSADA a été mis en avant au cours de la semaine sur les stands de l'ACTA et l'INRAE, puis lors d'une conférence organisée par la ministre de l'Agriculture : « **Les acteurs et l'Etat s'engagent sur la recherche et le développement d'alternatives aux produits phytopharmaceutiques** ».

L'UNILET est intervenue à cette occasion pour rappeler que le PARSADA a construit une approche inédite, basée sur l'anticipation de ces retraits, et une méthodologie innovante, saluée par les filières des fruits et légumes transformés.

PNDAR 2022-2027

Le Programme National de Développement Agricole et Rural (PNDAR), avec son instrument financier dédié, le Compte d'Affectation Spéciale Développement Agricole et Rural (CASDAR), œuvre depuis plusieurs dizaines d'années à encourager les approches innovantes et les innovations de rupture. Il en ressort de nombreux résultats qui permettent d'élaborer de nouvelles connaissances et outils actionnables pour les agriculteurs.



FranceAgriMer est opérateur CASDAR pour le compte du ministère de l'agriculture. Dans ce cadre, FranceAgriMer met en œuvre trois Appels à Projets :

AAP Connaissances : production de connaissances, d'outils, de tests, et/ou de méthodes opérationnelles, en vue de leur application dans les systèmes agricoles et agro-alimentaires.

AAP Démultiplication : Mise en place d'actions ambitieuses en matière d'accompagnement, de transfert et de conseil agricole afin de faciliter la détermination par chaque agriculteur, des connaissances, outils et méthodes appropriés à mettre en œuvre prioritairement dans son contexte d'exploitation

APP Co-innovation : Co-production entre les différents types d'acteurs, dont les agriculteurs, d'innovations dans les champs techniques, organisationnel, économique et/ou social et diffusion simultanée rapide

3 priorités définies par la filière des fruits et légumes transformés

1. Adapter les productions et développer la résilience au changement climatique
2. Assurer une protection des cultures durable et efficace
3. Faciliter les innovations technologiques au profit de la protection des cultures



Zoom sur le projet ATHENA porté par l'ANICC



Le projet ATHENA vise à produire des connaissances nouvelles et mobilisables sur les itinéraires de production agroécologiques des champignons cultivés afin de répondre aux impératifs de performance économique des entreprises et aux attentes sociétales en matière de sécurité alimentaire et de préservation de l'environnement.

Ce projet développé par l'ANICC, en partenariat avec la station expérimentale du Caté, englobe l'ensemble des macromycètes cultivés sur le territoire national et aborde tant les problématiques culturelles observées en champignon de couche, que celles de nouvelles espèces fongiques dont la culture s'étend depuis quelques années en France.

Il s'agit d'apporter à l'ensemble des entreprises engagées dans la filière des champignons cultivés des solutions préalablement éprouvées pour leur durabilité économique, sociale et environnementale. Afin d'atteindre ces objectifs, les actions engagées dans le cadre du projet ATHENA auront donc pour priorités majeures :

- d'identifier des solutions de biocontrôle et autres moyens alternatifs de lutte efficaces contre les principaux bioagresseurs des cultures de champignons établies sur le territoire national afin de s'affranchir des utilisations de produits phytosanitaires de synthèse ;
- de renforcer les performances culturelles sur certaines espèces fongiques émergentes, en matière de rendement, de qualité du champignon et de régularité de la production, sans recourir aux engrais minéraux et dans le strict respect des exigences du cahier des charges.

En champignon de couche, ce projet proposera des solutions de lutte alternative efficaces contre les diptères, transposables dans la pratique par les professionnels, durables et économiquement acceptables. Les solutions proposées devront, si la réglementation l'impose, faire l'objet d'une demande d'AMM afin de pouvoir être utilisées en production selon les recommandations définies lors des essais. En matière de diversification, ce projet devrait permettre, en renforçant l'offre existante, d'accroître la compétitivité technico-économique de l'ensemble des acteurs de la filière nationale et de définir des itinéraires culturels conformes au modèle de production Biologique.

PNDAR 2022-2027

Le CTIFL a déposé un programme pluriannuel 2022-2027 avec des coréalisateurs, et confié à l'ANIFELT la coanimation du programme pour les actions du secteur des fruits et légumes transformés. L'ANIFELT assure ainsi la coordination avec les 4 sections spécialisées coréalisatrices de ce programme : ANICC, CIPAG, SONITO et UNILET.

Dans ce cadre, l'ANIFELT accompagne les sections pour permettre la réalisation des conventions, la préparation de la programmation annuelle, le pilotage de la rédaction des programmations annuelles des coréalisateurs en cohérence avec le programme pluriannuel, la coordination avec le CTIFL

5 Actions Élémentaires

ont été définies pour le programme
2022-2027

AE 1 : Renforcer la souveraineté, la valeur et la qualité organoleptique et nutritionnelle des fruits et légumes par la captation des innovations variétales, l'étude des préférences consommateurs et la maîtrise de la variabilité dans l'itinéraire

AE 2 : Augmenter la résilience face au changement et aux aléas climatiques et contribuer à la réduction des GES par l'étude de leviers et la conception de nouveaux systèmes de production

AE3 : caractériser les risques sanitaires et faire face à leur évolution en développant des méthodes préventives et des alternatives à l'emploi de produits phytosanitaires de synthèse

AE 4 : Concevoir des systèmes de production résilients et économes en intrants et étudier leurs composantes pour faciliter la transition agroécologique

AE 5 : Gouvernance



La parole à Robert Giovinazzo, Directeur de la SONITO



Le Programme pluriannuel des filières fruits et légumes, est une opportunité pour la SONITO en permettant la mise en place d'actions de recherche et innovation autour de la qualité, la valeur et la souveraineté alimentaire de nos filières. La SONITO est pleinement investie dans cette dynamique à travers sa participation à l'Action Élémentaire 1 (AE1), avec des projets concrets orientés vers l'amélioration de la qualité des produits transformés.

Le projet QUALITOMIR, Qualité des tomates destinées à la transformation par l'infrarouge, se distingue comme un levier prometteur pour l'ensemble de la filière tomate. Ce projet ambitieux, déployé jusqu'en 2027, vise à développer des outils de caractérisation, rapides et fiables, de la qualité des tomates grâce à la technologie infrarouge, notamment le Moyen InfraRouge (MIR).

Il répond à un double objectif : aider les agriculteurs et les techniciens des OP à choisir les variétés les mieux adaptées à leurs contextes de production, tout en garantissant aux industriels une meilleure maîtrise de la qualité des produits livrés.

La base de données spectrales complétée chaque année par les nombreux échantillons de tomates fraîches issues de l'ensemble des essais au champ, tout comme les échantillons de produits préparés en usine, nous permet d'améliorer chaque année les modèles prédictifs et ainsi prédire en un « flash » la qualité d'un broyat de tomate lors d'un agréage en usine. A terme, en ligne, en intégrant l'outil de surveillance en continu pendant la phase de transformation, notamment sur des paramètres comme la viscosité, cela peut permettre aux industriels d'ajuster en temps réel leurs process.

Cette capacité d'intervention immédiate sera une avancée clé pour sécuriser la qualité tout au long de la chaîne. Ces travaux ouvrent ainsi la voie à une traçabilité renforcée, à une meilleure valorisation des produits, et à une optimisation fine des procédés industriels.

C'est un engagement fort de la SONITO pour une filière toujours plus performante, transparente et tournée vers l'avenir.



Plan d'action stratégique pour l'anticipation du potentiel retrait européen des substances actives et le développement de techniques alternatives pour la protection des cultures (PARSADA)

Afin de ne pas laisser les agriculteurs sans solution face au potentiel retrait de substances actives au niveau européen, le Gouvernement a initié au printemps 2023 un plan d'action destiné à donner de la visibilité aux agriculteurs et engager les acteurs à construire de nouveaux itinéraires techniques pour protéger les cultures. Connu sous le sigle PARSADA, ce dispositif qui avait été annoncé au SIA 2023, est entré dans une phase opérationnelle de financement des projets dès le début de l'année 2024. Il se poursuit en 2025 avec une vague 2 en cours de construction.

4 plans d'actions

Après la gestion de l'enherbement et la gestion des lépidoptères, la cellule d'animation coordonne 2 nouveaux diagnostics et plans d'actions en 2024-2025 pour adresser les enjeux de la gestion des pucerons (en collaboration avec les grandes cultures) et des sclérotinioses dans les filières des fruits et légumes transformés.

146 millions d'€

montant consacré par les pouvoirs publics pour la recherche d'alternatives dans les filières

dont 8,3 millions d'€

pour les projets 1^{er} DECCLIC et ACOMPLI portés par les filières des F&L transformés.

Les priorités des filières fruits et légumes transformés



Gestion de l'enherbement (betteraves potagères, carottes, choux, haricots, épinards, oignons, pois, salsifis, tomates, maïs doux, céleris, navets)



Gestion des lépidoptères (choux, haricots, épinards, pois, tomates, maïs doux, prunes d'Ente)



Gestion des pucerons (Betteraves potagères, carottes, choux, épinards, navets, pois, prunes d'Ente, tomates, maïs doux)



Gestions des Sclérotinioses (Carottes, céleris, haricots, pois, tomates)



Gestion du mildiou (épinards, oignons, pois, tomates)



Gestion des mouches (Haricots, pois, épinards, choux, prunes d'Ente)

La parole à Anne-Sophie Kouassi, Directrice technique à l'UNILET



L'UNILET se réjouit d'être au cœur d'une dynamique nouvelle portée par le dispositif PARSADA, dans le cadre de la stratégie Ecophyto. La cellule d'animation des fruits et légumes transformés, mise en place pour faciliter le dialogue entre les acteurs et faire émerger des solutions innovantes, s'est rapidement structurée pour définir les priorités de recherche et construire des plans d'actions concrets, répondant aux besoins de terrain exprimés par les professionnels. Elle regroupe l'AGPM, l'ANIFELT, le CIPAg, la SONITO, et l'UNILET, qui en assure l'animation. Cette reconnaissance par les pouvoirs publics représente une avancée majeure pour les fruits et légumes transformés, un secteur désormais pleinement intégré aux réflexions stratégiques nationales. Le PARSADA a non seulement apporté de la visibilité à nos filières spécialisées, mais a aussi permis de créer un véritable effet d'entraînement : plus de 135 lettres d'intention ont été déposées dans le cadre de l'appel à manifestations d'intérêt, preuve de l'intérêt et de l'implication des acteurs de la recherche, des instituts techniques et des structures de développement. L'UNILET, à travers son rôle d'animation, assure l'analyse de ces propositions, leur mise en cohérence avec les objectifs de la filière, et la construction de projets collectifs à fort impact. Deux projets ont d'ores et déjà été portés en propre par nos interprofessions (1^{er} DECCLIC et ACOMPLI), et nous avons reçu de nombreuses sollicitations de partenaires souhaitant proposer leur contribution tels que les chambres d'agriculture ou les stations régionales. L'enjeu est désormais clair : transformer cette dynamique en résultats concrets, en favorisant les synergies et en bâtissant les partenariats les plus efficaces pour accompagner nos producteurs dans la transition agroécologique.

Le marché PANOFELT

Les opérateurs des filières des fruits et légumes transformés sont organisés dans un schéma vertical fondé sur la spécialisation variétale, l'implication directe des acteurs économiques (producteurs et transformateurs), et la contractualisation avant campagne de culture ou de commercialisation.

Par ce mode de relation économique, il n'existe pas de « marché libre » de la production agricole destinée à la transformation, sauf dans les productions à destinations multiples où la contractualisation est développée et cohabite avec un marché hors contrats.

Les méthodologies d'élaboration des statistiques publiques ne couvrent pas la totalité des différentes productions agricoles et des approvisionnements des outils industriels. Au niveau des enquêtes permettant de mesurer les fabrications industrielles, la situation est identique, bon nombre de produits finis ne figurent pas, avec précision, dans les nomenclatures détaillées.

10 organisations professionnelles ou interprofessionnelles représentatives de leurs filières ont décidé de se regrouper en groupement d'opérateurs (consortium d'expertise économique) pour la réalisation d'un panorama statistique de la filière des fruits et légumes transformés pour FranceAgriMer.

L'ANIFELT coordonne les travaux du consortium.



AFC
Association
française des
choucroutiers

Afidem
Association des fruits à destinations
multiples transformés

ANIBI

ANIC

BiP
BIOLOGIQUE
INDUSTRIEL
DE PRODUITS

SONITO

svfpe
SYNDICAT
VÉGÉTAL
FRANÇAIS
DE PRODUITS
ÉCARTÉS

unijus

unilet
Interprofession
des légumes
en conserve
et surgelés

ANIFELT

En 2023, la filière des fruits et légumes transformés est constituée d'environ 15 000 exploitations agricoles, générant un chiffre d'affaires de plus de 550 millions d'euros. La filière représente ainsi une part significative de la production nationale totale, et 32% des légumes et 21% des fruits produits en France sont destinés à la transformation.

En 2023, la production de fruits et légumes transformés s'étend sur plus de 153 600 ha (dont vergers à doubles fins) et près de 1,7 millions de tonnes de fruits et légumes ont été livrées aux usines. Les surfaces implantées augmentent de +1% par rapport à 2022, en raison d'une hausse de la demande des industriels. Les conditions climatiques relativement favorables permettent ainsi une hausse des volumes livrés aux usines de +6,8%.

Les fabrications industrielles augmentent en 2023, en volume comme en valeur, avec un chiffre d'affaires du secteur en hausse de 11%, reflet de l'inflation.

Malgré la baisse des importations en volume, la hausse du prix des produits continue de creuser le déficit de la balance commerciale de la filière à -1,66 milliards d'euros (+13% vs 2022). La balance commerciale masque cependant de grandes disparités entre les produits et ne saurait s'appréhender à l'échelle de la filière.

Malgré les qualités intrinsèques des légumes en conserve et surgelé, les effets du changement de comportement des consommateurs dans un contexte d'inflation se font ressentir sur la catégorie. Seul les compotes semblent profiter de la situation.

Pour en savoir plus, rapport complet de l'étude et infographie disponibles sur le [site de FranceAgriMer](https://www.franceagri.fr/franceagri/actualites/actualites/le-panorama-statistique-des-fruits-et-legumes-transformes-2023)

Conjoncture dans les filières fruits et légumes transformés en 2024

Légumes en conserve et surgelé

En 2024, la campagne de légumes destinés à l'industrie a présenté des résultats contrastés selon les régions et les espèces. Malgré une pluviométrie excessive en début de campagne, les résultats globaux restent honorables. Les pois et les flageolets ont particulièrement illustré ces dires, avec des rendements dépassant les moyennes quinquennales. Bien que satisfaisante, la productivité des haricots est quant à elle en diminution par rapport à celle de 2023.

Pois

En 2024, les surfaces de pois sont inférieures de 8 % à celles de 2023. Les emblavements prévus en 2024 étaient pourtant stables par rapport à ceux de 2023, mais les pluies du printemps ont retardé et perturbé les semis.

Dans le Nord, les rendements ont été élevés (7,1 t/ha, +4 %) et ont dépassé les prévisions, mais les décalages de semis ont engendré des abandons de cultures à la récolte. Pour autant, les volumes récoltés correspondent aux attentes. Dans le Grand Ouest, le rendement est lui aussi en hausse significative (+0,8 t/ha) et le volume récolté est assez proche des attentes malgré des abandons très importants et une pression d'oïdium en fin de cycle. Enfin dans le Sud-Ouest, les conditions très pluvieuses lors des semis ont fortement impacté les rendements (-0,8 t/ha) et généré des abandons dus à des asphyxies de parcelles et des dégâts de mouches du semis. Au total, il manque plus de 20% des volumes attendus dans ce bassin.

Globalement, les volumes de pois sont à la baisse par rapport à 2023 (-7 %) et atteignent 97 % du tonnage attendu.

Haricots

En haricots, les surfaces diminuent par rapport à 2023 (-1%) alors qu'une hausse de 2% était attendue. Comme pour les pois, ce sont les conditions climatiques pluvieuses lors des semis qui en sont à l'origine.

Dans le Nord, les rendements sont bien supérieurs au prévisionnel et les volumes récoltés dépassent les volumes contractualisés (+3 %). Dans le Grand Ouest, les rendements sont en baisse, les abandons significatifs dus aux pluies lors des semis n'ayant pas permis d'obtenir les volumes attendus (-6 %). Enfin, les résultats constatés dans le Sud-Ouest sont décevants et ce en raison d'une multitude de facteurs : manque de soleil lors des semis, températures basses d'avril à juin, très forte humidité, mouche de semis, attaque d'héliothis et de punaise.

Le rendement moyen chute de 0,8 t/ha avec des diminutions marquées dans le Grand Ouest (-0,6 t/ha) et dans le Sud-Ouest (-1,5 t/ha). Le volume récolté diminue lui de 3 % par rapport à 2023, 8% en-dessous du volume attendu.

Flageolets

Contrairement aux pois et haricots, les surfaces de flageolets emblavées augmentent de 2% par rapport à 2023. Le rendement moyen de 6,5 t/ha est en baisse de - 0,5 t/ha par rapport à 2023, année avec l'un des meilleurs rendements depuis 10 ans. Mais les surfaces abandonnées diminuent (5 % de surfaces abandonnées contre 11 % l'an passé), ce qui permet à la production totale d'augmenter encore de 5% en 2024 après avoir connu une augmentation de 39 % en 2023.

Pour la majorité des autres légumes, les surfaces semées diminuent et les rendements varient selon les espèces. On observe cependant une hausse significative du rendement pour les jeunes carottes, les choux-fleurs ou les brocolis.



Tomates d'industrie

Alors que les industriels envisageaient au début de l'année un prévisionnel de près de 181 000 tonnes, 12 % supérieur à 2023, avec un prix stabilisé auprès des OP avec la méthode de calcul basée sur une indexation selon l'IPAMPA, les surfaces prévues à l'emblavement ont été à la hauteur du volume escompté, soit 2491 ha contre 2249 ha en 2023, soit 11% d'augmentation. Cependant, les surfaces en AB ont encore diminué de 19% par rapport à 2023 pour atteindre désormais 315 ha, loin du pic des 559 ha en 2021.

Les conditions climatiques du printemps avec des pluies parfois quotidiennes mais pas forcément intenses ont entraîné un retard important dans les plantations les décalant jusqu'au 23 juin, ainsi que le développement de maladies comme l'habituel mildiou et les bactérioses. La noctuelle des fruits a provoqué des dégâts dans le Sud-Est mais aussi dans le Sud-Ouest, moins habitué à ce ravageur dans les tomates. Deux dérogations ont été nécessaires pour lutter efficacement contre ce ravageur.

Du fait des implantations difficiles du printemps, le gros de la récolte a démarré fin juillet - début août dans le Sud-est, soit près de 10 jours plus tard que les 2 dernières années, qui étaient cependant précoces. Le décalage a été encore plus important dans le Sud-Ouest avec un démarrage après le 15 août et contrarié par de nombreux épisodes pluvieux. La récolte s'est terminée à la mi-octobre pour le Sud-Est et fin octobre pour le Sud-Ouest.

Le volume global récolté est de 167 884 tonnes, soit 93 % du volume contractualisé. 155 252 tonnes ont été récoltées en conventionnel, soit près de 96% des 162400 tonnes contractualisées, elles-mêmes en hausse de 13 % par rapport à 2023. Seulement 12 632 tonnes ont été récoltées en AB, soit 68% des 18500 tonnes contractualisées, elles-mêmes en baisse de 8,5% par rapport à 2023.

Ainsi, sur la base des surfaces récoltées, en tenant compte des surfaces abandonnées, soit 110 ha en conventionnel et 20 ha en AB, les rendements se situent respectivement à 75 et 43 T/ha, soit une diminution de 4 et 10% par rapport à 2023.



Champignons cultivés

La Production 2024 provisoire est estimée à 75 400 tonnes, dans la moyenne 2021-23, ce qui place la France au 5^{ème} rang européen. La filière fait face à de grandes difficultés d'accès à la main d'œuvre pour la récolte manuelle des champignons.

Les balances françaises des échanges en champignons de couche frais, en conserve et surgelé sont structurellement déficitaires. En 2024, on constate une nouvelle baisse des importations françaises de champignons de couche frais (-4 %) mais celles-ci restent à un niveau élevé (près de 40 000 t). Les exportations restent quant à elles toujours négligeables. En ce qui concerne les champignons appertisés, les importations sont en baisse (-2 %), de même que les exportations dans une plus grande amplitude, suite notamment à l'arrêt des volumes exportés vers les Etats-Unis du fait de droits antidumping mis en place depuis fin 2022 auprès de certains industriels européens du champignon.

Selon KantarWorldPanel, 67,2 % des Français ont acheté des champignons de couche frais en 2024, niveau stable par rapport à l'année précédente. Les achats en barquettes de petits grammages (inférieur à 250 g) sont particulièrement dynamiques. Pour les champignons de couche en conserve, les quantités achetées sont en légère baisse (-2 %) du fait de la perte de ménage acheteurs. Pour les champignons de couche surgelés, les volumes achetés par les ménages augmentent à nouveau en 2024 (+6 %). Pour dynamiser la consommation, l'ANICC participe à un programme de promotion du champignon cofinancé par l'UE (2023-25, 5 M€, cible : 26-41 ans, actions digitales dans 9 Etats membres dont la France).

Maïs doux

Contrairement aux 3 campagnes précédentes, la récolte 2023 signe un retour à des niveaux de production conformes aux objectifs en France. Plus globalement ce fut enfin une bonne récolte pour les opérateurs européens. Les stocks ont ainsi pu se reconstituer dans un contexte malgré tout perturbé par les importations de maïs doux chinois. Ces deux phénomènes cumulés ont conduit à un réajustement à la baisse des programmes de production 2024.

En France, les surfaces de maïs doux destinées à l'industrie ont atteint 22 150 ha (conventionnel + bio). Les surfaces semées sont ainsi en baisse de 14% par rapport à la campagne précédente et retrouvent un niveau proche de 2019. A l'échelle de l'UE, la tendance est globalement orientée à la baisse dans l'ensemble des pays à l'exception toutefois de la Pologne qui poursuit sa croissance pour alimenter une consommation intérieure dynamique.

Les semis ont été perturbés et retardés en France par les conditions pluvieuses et froides du mois de mai. Tout le programme français a pu être semé mais les plantings ont dû être régulièrement reconsidérés. Ces conditions ont eu des impacts sur le développement des semis précoces, exposés aux ravageurs de début de cycle. Leur rendement a été décevant mais le retour des conditions météo plus clémentes à partir de fin mai – début juin a permis aux semis de pleine saison d'atteindre, voire dépasser les objectifs. Les conditions pluvieuses et froides de l'automne auront, quant à elles, pénalisé les chantiers de récolte, et impacté les remplissages et donc les rendements, tout comme des phénomènes de verse qui n'auront pas permis de récolter certaines parcelles. In fine, les volumes globaux récoltés devraient être un peu inférieurs aux prévisions en France.

Sur les marchés tous les yeux sont tournés vers la Chine et l'évolution des volumes de maïs doux en conserve importés par l'UE, tant la croissance de ces volumes est spectaculaire depuis 2 ans. La fin prochaine du cycle de mesure antidumping envers la Thaïlande est également un point de vigilance.

Pruneaux

La récolte devrait se situer autour de 29 000 T, avec un fort pourcentage de fruits déclassés pour l'industrie, qui ne seront pas valorisables en fruits de bouche. Un communiqué de presse a été diffusé par le BIP en octobre 2024 pour alerter sur la faiblesse de la récolte 2024.

800 producteurs en 2024 pour 10 750 Ha de vergers (21 % du verger est AB)

Hausse des volumes commercialisés en 2023-2024, après 2 campagnes marquées par le gel : 32 000 T commercialisés. Cette hausse concerne surtout l'export. On ne retrouve pas les niveaux moyens de commercialisation d'avant le gel (37 000 T environ par an).

61 % des volumes commercialisés le sont sous IGP « Pruneaux d'Agen », 10 % sont en AB et 15 % sont des spécialités à base de pruneaux (jus, crème, etc.)

Les importations ont retrouvé des niveaux normaux : 1 800 T en 2023-2024. Et elles sont encore en baisse sur les 3 premiers mois de la campagne 2024-2025. Les 5 pays principaux de provenance des importations en 2023-2024 : Moldavie (27 %), Etats-Unis (24 %), Chili (10 %), Argentine (8 %) et Serbie (8 %).

Les exportations repartent à la hausse après deux campagnes marquées par le gel. Les 5 pays principaux de destination des exportations françaises en 2023-2024 : Algérie (27 %), Espagne (16 %), Chine (12 %), Belgique (11 %) et Italie (9 %). Elles progressent encore sur les 3 premiers mois de l'année 2024-2025.

Les stocks à la fin de la campagne 2023-2024 sont à 19 000 T, en hausse par rapport au début de la campagne, du fait du bon volume de récolte en 2023 (40 500 T).



Un niveau de stocks qui reste néanmoins bas par rapport à moyenne des 10 dernières années (29 000 T de stocks en fin de campagne en moyenne). Une sur-représentation des petits fruits dans les stocks de pruneaux en condition naturelle déclarés au 31/08/2024, du fait du calibre moyen faible de la récolte 2023 : 33,2 % de fruits d'un calibre compris entre 82 et 122 et +, contre 8,8 % au 31/08/2023.

Petite baisse de 0,3 % des achats de pruneaux de bouche en Grande Distribution en 2023-2024 d'après le panel Kantar. 24 % des foyers français ont acheté au moins une fois des pruneaux de bouche au cours de la campagne 2023-2024 et on compte un gain de 37 000 acheteurs. Les foyers acheteurs ont en moyenne acheté 1,9 kg de pruneaux en 3,4 actes d'achat. Hausse du prix moyen de vente consommateur de 1,1 % en 2023-2024 pour s'établir à 9,74 €/kg.



Bigarreaux d'industrie

Malgré l'absence d'évènements significatifs la campagne 2024 ne totalisera que 5 305 Tonnes de récolte, soit une baisse d'un peu moins de 500t par rapport à la campagne précédente.

Toutefois la qualité a été au rendez-vous tant au champ qu'en rendement industrie. Au-delà il est à souligner que les conditions de marché qui ont été bonnes en 2024 tant en volume qu'en prix que les industriels ont pu sauvegarder redonnent un peu dynamisme à la filière avec des intentions de plantations qui rebondissent sensiblement.

1

LA SIMPLICITÉ

Face à une véritable marée d'options et à l'infobésité ambiante, les consommateurs sont en quête d'assistance pour simplifier leurs choix et ainsi garder le contrôle.

Une posture sincère et pédagogue #nofilter

La **sincérité** fait partie de la **préférence** de marque des Français

2

LE BIEN ÊTRE

Les consommateurs sont plus conscients de l'impact de leur régime alimentaire sur leur santé, ce qui entraîne une augmentation de la demande d'aliments présentant des avantages supplémentaires pour la santé. (souvent peu transformés.)

74% des consommateurs changent leur habitude pour une **alimentation plus saine**.

3

LA PRATICITÉ

Dans une société où nous n'avons plus le temps, ni la motivation, la préparation des repas devient une réelle charge que les individus cherchent à alléger. Ainsi, nous sommes à la recherche du rapide...

51% des française déclarent que le **temps nécessaire pour cuisiner est important** lorsqu'ils planifient ou préparent des repas à la maison.

4

L'ENGAGEMENT

L'agriculture est le domaine le plus touché par le réchauffement climatique.

Le respect de l'environnement et des agriculteurs est au cœur des problématiques contemporaines. Ainsi certaines marques de l'agroalimentaire affirment leur engagement.

8 Français sur 10 déclarent **valoriser les marques engagées**.

5

L'ACCESSIBILITÉ

L'économie actuelle en France, oblige les consommateurs à repenser leurs dépenses notamment alimentaires.

64% des Français déclarent que l'augmentation des prix est de loin leur principale **source d'inquiétude**.

6/10 des Français ont diminués les quantités de produits achetés.

Le **prix** reste le déterminant premier dans l'achat des fruits et des légumes.

Source : Out of the Box x Poli pour ANIFELT, 2024

... et qu'en pense l'IA ?

Les fruits et légumes transformés offrent une durée de conservation plus longue grâce à des techniques comme la mise en conserve, la congélation ou la déshydratation, ce qui permet de réduire le gaspillage alimentaire. Ils permettent également de consommer des produits qui ne sont pas de saison ou qui ne sont pas disponibles localement, offrant ainsi une plus grande variété d'aliments tout au long de l'année. De plus, les produits transformés sont souvent prêts à l'emploi ou nécessitent moins de préparation, ce qui peut être un gain de temps considérable dans la cuisine quotidienne.

Source : Le Chat, mai 2025

Le logo Fruits et Légumes de France



La signature « Fruits et Légumes de France »

C’est la garantie de la part des professionnels de la filière fruits et légumes que leurs produits ont été cultivés, récoltés, préparés, transformés et conditionnés en France.

Créé en 2015 par INTERFEL, “Fruits et Légumes de France” a pour vocation de permettre aux consommateurs de mieux identifier les produits et de les informer sur leurs lieux de production. Forte de son visuel en harmonie avec les autres logos “Produits de France” initiés par d’autres filières agricoles en France, cette signature est désormais reconnue comme un gage de qualité qui valorise le savoir-faire français, ce qui en fait sa force. Une convention entre INTERFEL et ANIFELT détermine les modalités de mise à disposition et d’utilisation du logo « Fruits et Légumes de France », propriété d’INTERFEL, par ANIFELT.

En 2024, le nombre de demandes de référencement ralenti mais la démarche continue de séduire les entreprises et les consommateurs.



Entreprises partenaires



Marques engagées



Technologies (conserve, surgelé, comporte, 4^{ème} et 5^{ème} gamme)



Nombre de références engagées par année, et commercialisées

42 espèces

de fruits et légumes transformés représentées dans les références engagées dans la démarche « Fruits et légumes de France »

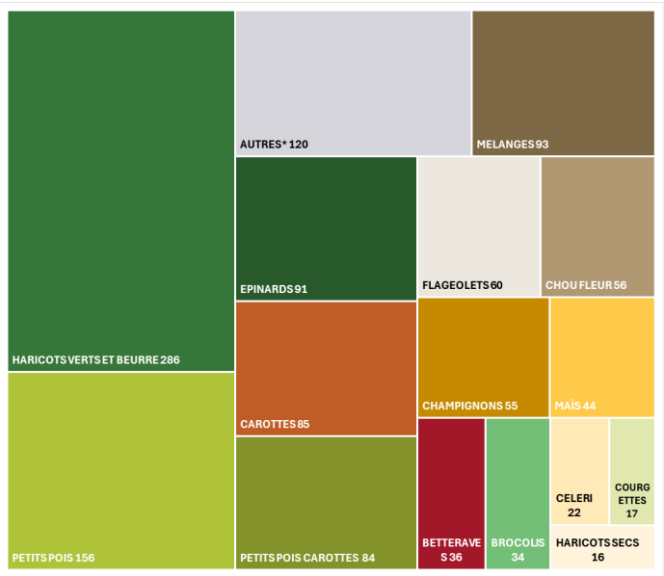
6 espèces légumes

représentent 60% des références engagées : Haricots verts & beurre, Petits pois, Mélanges de légumes, Épinards, Carottes, Petits pois / carottes.

Les fruits représentent 1% des références engagées



Répartition des références par marques et par circuit



* COURGES, LENTILLES, SALSIFIS, POIS CHICHE, ARTICHAUTS, CHOUX, HERBES AROMATIQUES, ENDIVES, OIGNONS, POIREAUX, POIS, POUSSE DE SOJA, POMME, RHUBARBE, TOPINAMBOUR, PANAI, PATATE DOUCE, POIVRONS, AUBERGINE, CHÂTAIGNE, CONCOMBRE, MELON, MIRABELLE, NAVET, NECTARINE, OSEILLE, RUTABAGA)

L'APAF

ASSOCIATION DES PRODUITS AGRICOLES DE FRANCE



L'Association des Produits Agricoles de France regroupe les interprofessions et les organisations professionnelles nationales représentatives des filières agricoles qui s'engagent dans une démarche collective respectant les conditions d'utilisation du système d'identification : "Produits Agricoles de France".

L'APAF est composée de :

- ANIFELT pour les fruits & légumes transformés
- APVF pour la volaille
- CIPA pour les poissons d'aquaculture
- CLIPP pour le lapin
- CNIPT pour les pommes de terre fraîches
- CNPO pour les œufs
- GIPT pour les pommes de terre transformées
- INAPORC pour la viande de porc et les charcuteries
- INTERBEV pour les viandes bovine, ovine, chevaline, caprine et la viande de veau
- INTERFEL pour les fruits & légumes frais
- VALHOR pour les fleurs, plantes, arbustes, arbres et bulbes

Les consommateurs français expriment régulièrement l'importance que revêt la traçabilité des produits qu'ils consomment et leur attachement à l'origine française. Les professionnels des filières agricoles ont souhaité répondre à cette attente avec une démarche qui est à la fois lisible et capable d'offrir les garanties nécessaires à sa crédibilité.

Les logos **"Produits Agricoles de France"** répondent à la demande de transparence des affichages sur l'origine. Ils sont reconnus, fiables et dignes de confiance.

90%

des Français connaissent le logo **"Produits Agricoles de France"** pour au moins une filière.

89%

accordent leur confiance aux logos **"Produits Agricoles de France"**.

90%

des Français estiment que ce logo participe à une meilleure information sur l'origine française des produits.

88%

trouvent que le logo garantit de manière fiable l'origine France des produits.

Enquête Ifop pour l'APAF – Octobre 2024



Comité de liaison des interprofessions agricoles et agro-alimentaires (CLIAA)

Le CLIAA permet aux interprofessions d'échanger sur des problématiques communes entrant dans le champ de compétence des interprofessions tel que défini dans la réglementation française et européenne, et d'initier, des démarches communes visant à compléter les démarches de ses organisations interprofessionnelles et fédération d'interprofessions membres, en vue, notamment, de défendre et sécuriser le statut et les capacités d'actions interprofessionnelles.

Le Conseil d'Orientation des Présidents se réunit au moins une fois par an afin de valider la feuille de route annuelle du CLIAA, échanger sur les dossiers partagés et sur l'actualité.

Le comité des Directeurs est copiloté par le directeur d'INTERBEV et le directeur du CNIV et composé de l'ensemble des directeurs des interprofessions membres. Il se réunit une fois par mois et met en œuvre la feuille de route. Il peut également proposer au Conseil d'Orientation des Présidents des sujets d'intérêt.

Sept commissions ont été définies, présidée par un directeur d'interprofession et animée par un collaborateur.

Quelques actions en bref



Commission juridique

Travail avec le ministère de l'Agriculture sur les difficultés d'extensions des accords interprofessionnels, Sécurisation du statut des interprofessions dans le cadre de la Loi d'Orientation Agricole et la révision de l'OCM



Commission RS et Durabilité

Echanges sur la construction des démarches RSE de filières et les conditions de réussite.

Dépôt du projet MECODEF visant à mettre à disposition des filières les outils permettant de cerner et mesurer les interactions et conséquences des orientations sur les autres filières agricoles et agroalimentaires



Commission études économiques

Recensement des actions menées par les interprofessions relatives à la connaissance des filières et des marchés (statistique, conjoncture, valorisation des données auprès des professionnels, prestataires).

Pilotage de l'étude Nutrimétrie relative aux comportements alimentaires des consommateurs

Etude sur l'information à destination du consommateur



Commission recherche & innovation

Echanges sur les priorités de recherche des filières

Etat de l'art sur les modalités de pilotage du sujet et moyens déployés dans chaque filière.

Caractérisation des liens avec les instituts techniques.



Commission Communication

Recensement et échanges à propos des usages et stratégies déployées par les filières sur la thématique de l'attractivité des métiers



ASSOCIATION NATIONALE INTERPROFESSIONNELLE DES FRUITS ET LÉGUMES TRANSFORMÉS

14 rue d'Alesia - TSA 21443 – 75 158 PARIS cedex 14

Contact : Victoire Cassignol

victoire.cassignol@anifelt.com

<https://anifelt.com/>



@ANIFELT